



COMMUNE D'AINCOURT

Lettre d'Information

Août - Septembre 2021 (N° 356)



INFORMATIONS / RAPPEL

Horaires Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 9h - 12h / Jeudi 9h - 12h et 16h - 19h
Samedi 10h - 12h (**permanence des élus**)

En dehors des horaires d'ouverture et en cas d'urgence, vous pouvez joindre M. le Maire au 06-37-78-29-69 ou ses Adjointes :

M. DURANTE au 06-61-10-27-73, M. VIDALIE au 06-60-90-16-35, M. MICHAUX au 06-31-47-75-02.

Rentrée scolaire du jeudi 2 septembre

8h30 : entrée des **PS**, accompagnés de leurs parents. La maîtresse vous présentera les lieux et l'organisation jusqu'à 10h. Les enfants resteront à l'école et continueront leur matinée puis déjeuneront éventuellement au restaurant scolaire, pour ensuite se rendre à la sieste et en classe s'ils restent l'après-midi.



13h30 : entrée des **MS** .

8h30 : entrée des **GS/ CP/ CE1/CE2/ CM1/CM2** dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette date et du plan Vigipirate toujours d'actualité (les adultes ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école).

Horaires :

Ecole : lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
(Accueil à partir de 8h20 et 13h20).

Garderie : Le matin à partir de 7h30 et le soir après la classe jusqu'à 18h30 (avec goûter).

Pour les élèves qui déjeuneront à la cantine le 02 et 03 septembre, les inscriptions se feront exclusivement en mairie (01-34-76-71-12) jusqu'au mardi 31 Août à 09h30 au plus tard.

Tarifs :

Cantine : 4€ le repas avec pause méridienne.

Garderie du matin : 1€ / garderie du soir : 2€ avec goûter.

ASSOCIATIONS / SPORT / JEUNESSE / CULTURE

Le forum des associations aura lieu le samedi 04 septembre
De 15h à 17h, à la salle polyvalente (Port du masque obligatoire)

- ❖ Le Foyer rural propose des activités sportives et culturelles (Brochure jointe).
- ❖ Vous ou vos enfants êtes passionnés de foot ou veulent découvrir cette activité, n'hésitez pas à nous contacter : Pascal MICHAUX: 06-31-47-75-02
 - ✓ Nous accueillons les enfants de 5/6 ans jusqu'à 11/12 ans quelques soient leurs niveaux.
 - ✓ Vous avez plus de 16 ans, n'hésitez pas à venir nous voir. Tous les mercredis soir à partir de 20h30.

ANIMATION SPECTACLE / MANIFESTATION



Venez assister aux épopées circassiennes !

Spectacle Cirque -Théâtre en plein air – durée 40 mn

Dimanche 19 septembre 2021 à 15h30
Place de l'Eglise



Dimanche 26 septembre 12h30 – stade d'Aincourt

Apportez votre pique-nique et venez faire connaissance en partageant un moment convivial avec tous les Aincourtois et Aincourtoises.

Tournoi de pétanque en doublette formée 5€/personne
RDV 10h00 pour les inscriptions



Buvette sur place : vente de boissons et desserts



Annulation possible si météo défavorable

pass COVID-19
sanitaire

CHENILLES URTICANTES : Soyez vigilants !

Nous observons désormais chaque année des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin en Île-de-France. Une cartographie de leur implantation sur la région est disponible sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1>. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

La vigilance est donc de mise et il est important de rappeler à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.

Des panneaux d'information sur les chenilles processionnaires du pin, *Thaumetopoea pityocampa*, et sur les chenilles processionnaires du chêne, *Thaumetopoea processionea*, sont disponibles auprès de la FREDON Île-de-France : accueil@fredonidf.com

Ces affiches montrent de manière pédagogique notamment le cycle de vie de ces deux espèces ainsi que les moyens de lutte possibles.

Enfin, l'ARS Île-de-France vous remercie de lui signaler tout événement sanitaire lié à la présence de chenilles urticantes sur notre commune aux coordonnées suivantes :

0 825 811 411 (0,15€ / minute)

ars75-alerte@ars.sante.fr

(plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Île-de-France)

CIVISME

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public **communal**.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe. La municipalité a parfaitement les compétences pour prendre un arrêté pouvant sanctionner les propriétaires de chiens qui ne les ramassent pas. De même, le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



INFORMATION

Cartes de transport scolaire

Depuis le 1^{er} août la société TIM BUS est transférée vers le groupe Transdev situé à Génicourt. Pour toute demande d'information (titres de transport, lignes, horaires, réclamations, ...) vous pouvez contacter Transdev au **01.73.13.75.13**.

Pour l'année scolaire 2021/2022, il vous est encore possible de vous déplacer à l'agence Transdev située ZA de la demi-lune – 7 rue des Frères Montgolfier à Magny-en-Vexin.

Enfin, nous vous signalons qu'un retard est constaté concernant la réception des cartes scolaires. Les conducteurs du groupe Transdev sont informés, ils autoriseront une tolérance pour les enfants qui ne seront pas munis de leur carte à la rentrée.

ÉVÉNEMENT



L'association mantaise la Note Rose a pour objet agner, informer, soutenir les femmes atteintes d'un cancer féminin et sensibiliser le grand public au

En soutien à cette association et à la 27^{ème} campagne internationale d' Octobre Rose, nous proposons à l'ensemble des Aincourtois(es) de participer à la réalisation d'une fresque de dessins en dégradé de rose.

Alors à vos crayons ! Venez déposer vos dessins au secrétariat de la Mairie, le 25/09/2021, au plus tard.

La fresque sera accrochée au stade municipal Charles Vincent.

